

<https://47.snuipp.fr/Les-Structures-de-l-ASH>



Les Structures de l'ASH

- Métier - Enseignement Spécialisé -

Date de mise en ligne : vendredi 28 août 2015

Dernière mise à jour : 19 février 2016

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Principales structures de l'ASH [\[1\]](#)

Structures de prévention

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Il est normalement composé :

- d'un psychologue scolaire
- d'un instituteur ou PE spécialisé (aides à dominante rééducative) option G
- d'un instituteur ou PE spécialisé (aides à dominante pédagogique) option E

Structures d'accueil

Du premier degré

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ex CLIS) :

- ULIS-École 1 : handicap mental, option D de préférence ou E
- ULIS-École 2 : handicap auditif, option A
- ULIS-École 3 : handicap visuel, option B
- ULIS-École 4 : handicap moteur, option C

Du second degré

- ULIS-Collège : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
- SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
- EREA : Etablissement Régionaux d'Enseignement Adapté
- Classes relais ou dispositifs relais

Secteur Médico-éducatif :

Structures de prévention

- CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique

Structures de soutien, d'aide et d'accompagnement

- CAMSP : Centre d'Action Médico Social Précoce
- SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
- SSEFS : Services de Soutien à l'Éducation Familiale et à la Scolarisation

Structures d'accueil

- IME : Institut Médico-Educatif : Troubles du développement, de la personnalité et retard mental
- ITEP ; Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ex IR) : Troubles du comportement

[1] ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés